

Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville

Le Ministre

Paris, le 09 FEV. 2009

CAB/VL/AH/AL/ZR/D 09001542

Monsieur le Député-Maire,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation de l'Institut Saint-Joseph, et plus particulièrement sur le projet de rassemblement de toutes les activités de l'institut sur le site du Steinkreuz à Colmar, nécessitant une restructuration complète des bâtiments existants et la construction d'immeubles neufs.

Ce projet, porté à l'attention de mon prédécesseur, Monsieur Xavier BERTRAND, ancien Ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, et de Madame Valérie LÉTARD, Secrétaire d'Etat chargée de la solidarité, répond aux besoins de la population handicapée du département du Haut-Rhin en termes d'offre de services.

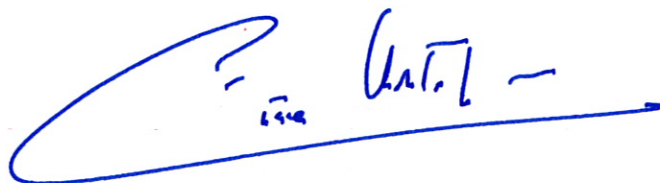
En effet, seront accueillis à la fois des enfants handicapés déficients intellectuels en Institut médico-éducatif (IME), en Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD), et des adultes en Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés.

Aussi, j'ai décidé d'attribuer à l'Institut Saint-Joseph une enveloppe d'investissement d'un montant de 3 000 000 euros, pour mener à bien les travaux de restructuration.

J'ai en conséquence le plaisir de vous informer que la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie a d'ores et déjà notifié cette enveloppe de crédits au Préfet du Haut-Rhin, au titre du plan d'aide à l'investissement 2008.

Espérant que ces éléments seront de nature à satisfaire vos attentes, je vous prie de croire, Monsieur le Député-Maire, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Si ère cordes pœux



Brice HORTEFEUX

Monsieur Eric STRAUMANN
Député du Haut-Rhin
Conseiller général du canton d'Andolsheim
Maire de Houssen
13 rue Principale
68125 HOUSSEN